

ORAL HEC Paris 2023

Economie, sociologie et Histoire du monde contemporain (ESH)

Filière économique et Commerciale Générale

Programme Grande École

Au cours de la session 2024, le jury a auditionné les **251 candidats**. Tous les sujets proposés ont porté sur le programme des deux années de la classe préparatoire EC et ont mobilisé des connaissances relatives aux **trois disciplines** que sont l'économie, la sociologie et l'histoire du monde contemporain (tous les points du programme ont ainsi été interrogés durant la session). Chaque sujet permettait aux candidats de rendre compte au moins de deux de ces trois dimensions ; lorsque, à l'examen de l'exposé, le candidat se limitait à seulement l'une des trois disciplines du programme, des questions étaient alors posées sur l'une ou l'autre des deux disciplines non abordées.

Les **90 sujets** traités durant cette session sont des sujets de réflexion et de synthèse, solidement ancrés dans le programme des deux années ; ils exigent que les candidats mobilisent des connaissances dans plusieurs champs disciplinaires, parfois (mais plus rarement) les trois d'ailleurs. De nombreux sujets avaient un libellé en rapport direct avec des thématiques d'actualité mais, dans ce cas, la réflexion historique et l'analyse économique devaient être sollicitées ; il est ici important de rappeler que le concours a pour mission de sélectionner des candidats qui occuperont, dans l'avenir, des postes de décision et qu'à ce titre la compréhension des phénomènes économiques actuels est indispensable ; l'ancrage dans le monde contemporain et l'analyse des enjeux du moment sont des qualités nécessaires à déployer. L'argumentation des candidats doit plus généralement combiner une analyse précise dans le domaine économique, sociologique et ou historique et des références factuelles illustratives des propos.

Afin de hiérarchiser les performances des candidats, ce qui est l'objectif d'une épreuve de concours, un même sujet a été traité pas deux ou trois candidats successifs.

Concrètement, l'épreuve se déroulait en deux phases :

- dans un premier temps, le candidat exposait le sujet préparé en salle de préparation pendant 10 minutes maximum, exposé qui était suivi de questions pendant 5 minutes qui s'y rapportaient directement
- dans un second temps, de 5 minutes, le candidat répondait à une question, non préparée, qui avait une dimension plus « technique », plus formalisée, micro ou macroéconomique. Le candidat était invité à traiter cette question sous forme graphique ou schématique si cela l'aidait dans le raisonnement.

Les prestations ont été globalement correctes, à l'image de l'année précédente. Ainsi, pour la plupart des candidats, l'appropriation de l'analyse économique et de la théorie économique, comme des concepts, a été tout à fait satisfaisante, de même que la qualité de réflexion et d'argumentation. Cependant, le jury n'a pas assisté cette année à des prestations remarquables, ce qu'il a vivement regretté. De plus, trop de candidats ont eu de la peine à élever leurs analyses à un niveau souhaitable, les concepts étant soit mal soit approximativement maîtrisés. En conséquence, la **moyenne de l'épreuve est de 11,92 sur 20** (12 en 2023, 11,92 en 2022, 12,21 en 2021, 11,83 en 2019, 12,16 en 2018, 11,39 en 2017, 11,7 en 2016 et 12,29 en 2015),

l'écart-type de **2,48** (contre 2,47 en 2023, 2,65 en 2022, 2,40 en 2021, 2,56 en 2019, 2,45 en 2018, 2,68 en 2017, 2,72 en 2016 et 3,11 en 2015), la moins bonne de **7 sur 20** et la meilleure note de **18 sur 20** ; 1 candidat a 18/20 et 9 candidats ont 17/20 ou 17,5/20.

Plus précisément, la **répartition des notes** permet de tirer les constats suivants :

- 84 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 10/20
- 24 % des candidats a une note supérieure ou égale à 14/20
- 15 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 15/20
- 10 % candidats ont une note supérieure ou égale à 16/20.

Sur un plan formel, il convient de noter que, pour la majorité de candidats, **les prestations sont de bonne tenue** : l'expression orale est précise, le registre de français tout à fait adéquat, l'exposé clair et structuré, l'attitude positive... Cette maîtrise est incontestablement le fruit d'un travail rigoureux effectué dans les classes préparatoires pendant deux ans.

Cependant, le jury souhaite mettre l'accent une fois de plus sur des aspects qu'il conviendrait à l'avenir de modifier :

- la plupart des candidats souhaitent reproduire à l'oral (donc en 10 minutes maximum) le modèle de la dissertation de l'écrit en 4 heures, avec 3 parties et parfois autant de sous-parties. Ceci est irréaliste. L'oral est une **épreuve spécifique**, non une « mini-dissertation » ; il s'agit d'un exercice pédagogique autonome, qui a ses propres « codes » en raison des contraintes particulières d'un oral court. De manière plus précise encore, l'**introduction** pose souvent problème, apporte peu, et se limite trop souvent à une glose sur l'énoncé du sujet sans mettre en valeur la moindre problématique ; beaucoup font même une introduction de 4 minutes ! Or, il ne faut pas le perdre de vue, le jury évalue avant tout la capacité à problématiser la question et à en présenter les enjeux principaux. Dans le « **cœur** » de l'**exposé**, le candidat peine souvent à ne mobiliser que les concepts, faits et raisonnements strictement nécessaires et pertinents à l'analyse su sujet posé Quant à la **conclusion**, elle est dans la très grande majorité des cas une synthèse, beaucoup trop longue, de l'exposé ; la valeur ajoutée apportée est donc très faible. Ainsi, le jury a l'impression que le candidat cherche à « tenir » les 10 minutes... quitte à réduire la densité et la pertinence des propos ; c'est dommage !

- beaucoup (trop) de candidats ont tendance à remodeler leurs sujets afin de le faire correspondre à des **fiches de connaissances** connues...et par là même récitées ; il suffit parfois qu'un concept soit mobilisé par le candidat pour qu'il développe des parties de cours, très souvent de manière inappropriée par rapport au sujet. Ceci le rassure probablement, mais peut conduire à effectuer des hors sujets pénalisants. Durant la demi-heure de préparation, le candidat doit s'efforcer de réfléchir au sujet posé et non à chercher quelles fiches de connaissances sélectionner

- d'une manière générale, le jury constate chaque année (et déplore) que deux champs importants sont très mal maîtrisés par les candidats : d'une part l'**économie budgétaire et fiscale** et d'autre part les « **questions sociales** » (structure de la protection sociale, modes de financement, enjeux et réformes dans ce domaine, évolution dans leurs grandes lignes des relations sociales et professionnelles...) ; or ces champs sont au cœur des grands débats et enjeux contemporains. Plus généralement, les ordres de grandeur de données économiques majeures sont souvent très approximatifs

- durant leur exposé, de nombreux candidats citent beaucoup d'auteurs et d'articles, parfois plus d'une dizaine. Ce « *name dropping* » ne fait pas illusion auprès des jurys et, le plus souvent, couvre une absence de profondeur, de raisonnements et d'analyses (les questions qui suivent le confirment d'ailleurs). Si des **références théoriques** sont nécessaires, il n'en demeure pas moins qu'elles doivent être comprises, éventuellement relativisées... du moins toujours lues ; or tel n'est pas le cas ! Très souvent, les auteurs des articles ou des ouvrages cités avancent des idées beaucoup plus nuancées que ce que rapportent les candidats, ce qui apporte la preuve que ces sources originelles n'ont pas été lues *in extenso*. Le jury souhaiterait vivement que le candidat tire parti de ses lectures, pense plus par lui-même et soit surtout beaucoup plus critique

- peu de candidats prennent l'initiative de présenter au tableau **des graphiques ou des équations** microéconomiques ou macroéconomiques comptables ; lorsqu'ils le font, les représentations et les analyses manquent de rigueur (erreurs sur les axes, démonstrations imprécises voire fausses...). Or le jury attend des candidats qu'ils connaissent les graphiques incontournables en lien avec les différentes thématiques du programme... ceci au-delà des seules courbes de l'offre et de la demande.

Cette session est la deuxième année de la mise en place du nouveau programme, rénové dans son contenu, mais surtout dont la particularité est que l'« Economie approfondie » a été intégrée dans le corps du programme. Ainsi, en toute rigueur, chaque sujet pouvait être susceptible, certes dans toute la mesure du possible, de mobiliser des outils formalisés (équation, courbes, graphiques...). Or, ceci a très rarement été fait, même lorsque cela apparaissait nécessaire. Le jury le déplore vivement. Il est important de rappeler ici que les analyses microéconomique et macroéconomique sont essentielles pour la poursuite des études dans toute école de management, et qu'elles sont toutes deux présentes dans de nombreux domaines d'enseignement à HEC Paris tels que la gestion, la finance ou le marketing par exemple. **L'intégration de ces deux champs dans les différents éléments du programme rénové d'ESH n'avait pas pour objectif leur dilution, mais bien au contraire leur généralisation.**

Comme chaque année, le jury a désiré publier la **liste intégrale des sujets proposés** :

Faut-il s'inquiéter de la baisse de la productivité en France ?

Assiste-t-on à une dédollarisation du monde ?

Les conditions d'efficacité de la politique monétaire en économie ouverte

Faut-il développer en France l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise ?

Les conditions d'efficacité des politiques protectionnistes

Faut-il revenir aux changes fixes ?

Le pouvoir d'achat : instrument ou objectif de la politique économique ?

Quelles transformations du syndicalisme au XXIème siècle en France ?

L'industrie face à l'enjeu de décarbonation

L'entreprise peut-elle porter la transition environnementale ?

L'objectif « zéro chômage », est-ce réaliste ?

Comment financer la transition climatique ?

Faut-il imposer une taxe mondiale sur les transactions financières ?

Small is beautiful. Cette maxime s'applique-t-elle à la firme ?

Selon les données de l'ONU, entre 1980 et 2023 le PIB par tête (en dollars courants) a été multiplié par 3,2 en France, contre 4,2 pour l'Allemagne et 5 pour le Danemark par exemple. À quoi tiennent ces contreperformances relatives de l'économie française ?

Faut-il réformer le SMIC ?

La croissance démographique est-elle une chance ou une menace pour le monde ?

Les cryptomonnaies, institutionnalisation ou répression ?

L'équité intergénérationnelle, un objectif à atteindre ?

Y a-t-il un bon taux d'inflation ?

Comment se fixent les prix ?

Comment la théorie économique explique-t-elle les comportements d'investissement des agents économiques ?

Consommer moins ?

Démographie et climat

Se spécialiser ou reconquérir le marché intérieur : comment trancher ?

La fin du Fonds monétaire international ?

Solde budgétaire-solde extérieur, quelle relation ?

En quoi le marché du travail français est-il original au sein de l'Union européenne ?
Financement intermédié, financement désintermédié, lequel faut-il privilégier actuellement ?
Qu'est-ce qu'une croissance inclusive ?
Pourquoi les balances des paiements ne s'équilibrent-elles pas automatiquement ?
Quelle responsabilité sociale l'entreprise a-t-elle ?
Comment se forment les prix des matières premières ?
Faut-il attribuer aux salariés une partie du profit ?
Assurance chômage et marché du travail

Les inégalités sont-elles nécessaires à la croissance ?
La mauvaise monnaie chasse-t-elle toujours la bonne ?
Les cryptomonnaies sont-elles de véritables monnaies ?
Les riches paient-ils suffisamment d'impôts ?
L'entreprise moderne est-elle une organisation bureaucratique ?
Les « *working rich* », un nouveau groupe social ?
Les modes de rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements

Education et croissance économique
Comment se protéger contre les risques ?
Le commerce international est-il toujours un jeu à somme positive ?
Peut-on se passer d'une politique budgétaire européenne ?
Le système de retraite par capitalisation est-il plus performant que le système par répartition ?
Comment les entreprises choisissent-elles leur mode de financement ?

En juin 2023, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré que l'architecture du système monétaire international héritée de Bretton Woods était, 80 ans plus tard, « dépassée, dysfonctionnelle et injuste ». Commentez cette déclaration.

Peut-on construire un capitalisme responsable ?
Développer les fonds de pension ?
Faut-il plafonner l'écart des revenus entre les ménages français ?
Les entreprises publiques, régulation ou mise en concurrence ?
Le modèle social français est-il soutenable ?
Le chômage est-il involontaire ?
Comment se forme la parité euro-dollar ?
Faut-il mettre fin au libre-échange ?
Pourquoi innover ?

Coopération et/ou compétition ?
Les modèles d'anticipation en analyse économique
La formation des prix des produits financiers, actions et obligations
L'*homo oeconomicus* existe-t-il ?
Les conséquences de l'instauration de taxes douanières sur les marchés domestiques de produits
Faire ou faire-faire, comment choisir ?
L'intégration verticale, une stratégie efficace pour les firmes ?
Y a-t-il un bon usage des déficits publics ?
L'impôt négatif, solution efficace pour lutter contre les trappes à inactivité ?
La finance, fer de lance de la transition écologique ?
Les déterminants de la productivité du travail
L'entreprise contre le marché ?
La mesure de la performance économique
Le modèle de concurrence pure et parfaite est-il un modèle « idéal » ?
Les différents types d'oligopole

Changement climatique et croissance de la population mondiale
L'entreprise n'est-elle qu'une boîte noire ?
Doit-on encore envisager une réforme du Pacte de Stabilité et de Croissance ?
Faut-il privatiser l'assurance-maladie ?
Éducation et productivité
Comment financer la transition énergétique ?
Le taux d'intérêt est-il un moyen efficace de lutte contre l'inflation ?
Comment mesure-t-on les coûts de dégradation de l'environnement ?
La France doit-elle se réindustrialiser ?
Qu'est-ce qu'un pays émergent ?
Quel(s) sacrifice(s) pour atteindre le plein emploi ?
La France peut-elle atteindre le plein-emploi ?
Faut-il contrôler les activités bancaires ?
Créer de la monnaie pour surmonter la crise environnementale ?
Comment caractériser les classes moyennes ?
Faut-il augmenter les prix du pétrole pour accélérer la transition énergétique ?
Inégalités et croissance, simple corrélation ou causalité ?
Quelle politique de lutte contre la pauvreté ?
Les revenus du travail et du capital doivent-ils être identiquement taxés ?
Ressources naturelles et développement économique
L'allongement de la durée de vie est-il compatible avec l'équilibre des systèmes de retraite ?

La « **question non préparée** » se distingue de la « question préparée » en ce sens qu'elle vise à atteindre d'autres objectifs :

- réduire le « risque » de l'épreuve pour le candidat en lui proposant de travailler sur deux thématiques de natures très différentes : dans la mesure du possible, la combinaison entre les deux sujets est macroéconomie-microéconomie

- juger de la capacité à mobiliser des connaissances ponctuelles du programme ; en raison de la durée de l'exercice, cette « question de cours » appelle moins une réflexion construite qu'une réponse assez rapide

- évaluer, le plus souvent, la maîtrise d'outils simples de la microéconomie ou de la macroéconomie.

Dans le cas où le candidat se trouve en difficulté, le jury pose des questions permettant aux candidats de retrouver des éléments clés de la réflexion attendue, puis fait évoluer le sujet pour le positionner sur un terrain où les connaissances sont mieux et plus maîtrisées.

Le jury est donc, en résumé, globalement satisfait de la qualité des candidats à cette session. Il attend de l'étude attentive du programme une capacité accrue à comprendre les enjeux économiques et sociaux contemporains, ce qui apparaît essentiel pour qui ambitionne d'entrer dans une école prestigieuse de management.